

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 42

Artikel: Question de couleur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

retenue cette simplicité, innocence et prud'homie de l'âge d'or et d'argent. Je n'y ai vu que fer et aïrain. Mais au contraire, quand j'ai regardé à leur train, à la vie qu'ils mènent et à la chère qu'ils font, et à leurs pompes, voluptés et délices, je n'y ai rien vu de l'âge de fer ou d'airain. Je n'y ai vu qu'or, argent, velours, soie et toute braveté. Car il n'y a si petit marchand qui ne veuille contrefaire le gentilhomme. Il n'y a presque si méchant coquin qui ne veuille porter le bonnet de velours et avoir tapis et vaisselle d'or et d'argent en sa maison...

Et c'est Tobie encore qui rappelle le mot, dès lors devenu populaire, d'une vieille femme disant, à la vue, en un coin d'église, de la simple houlette de quelque ancien évêque : « Autrefois les évêques étaient d'or et les crosses de bois, et aujourd'hui, au rebours, les crosses sont d'or et les évêques de bois. »

Mais Viret devait avoir bien à faire pour réformer les mœurs, si l'on en juge par le trait suivant : Du haut de la chaire, il avait lancé les filles d'Orbe, à propos d'une ronde fort en vogue de son temps et qui commençait ainsi : *Se vo volliai cutschi avoué mè, faut traire voutré tsaussé*. Pour lui complaire, les filles crurent suffisant de changer un mot et de chanter : *Se vo volliai cutschi avoué mè, faut vourardà voutré tsaussé*. (A suivre.)

Question de couleur. — Un condamné passait en jugement pour avoir, dans un moment de vive colère, frappé à mort un de ses camarades.

Le président l'interrogeait sur les circonstances dans lesquelles il avait commis son forfait et lui demandait comment il avait pu se rendre coupable d'une action si grave.

— Hélas ! mossieu le président... je ne sais pas... je n'y comprends rien moi-même... On s'est fâché et puis, un moment, j'ai vu rouge...

— Vous avez vu rouge !... vous avez vu rouge !... Vous avez vu Gris !

(Gris était le nom de la victime.)

A PROPOS DE L'« ESSUYE-TINE »

La jolie récolte que nos vigneron ont eue, cette année, a ramené dans notre vignoble une gaîté trop longtemps bannie. Les vendanges ont été de nouveau une période de fête et de joie, et non plus un temps de deuil comme ces deux dernières années. Avec la gaîté, les vieilles réjouissances et les vieilles plaisanteries ont repris leurs droits, telle celle de l'essuyette dont le *Conteur* parlait dernièrement ainsi que d'une défunte. Tel n'est point le cas, témoins les nombreuses plaisanteries qu'on fit ces dernières semaines encore dans notre vignoble.

Je me trouvais l'autre jour au pressoir dans l'un des villages les plus réputés de Lavaux. Un vieux vigneron et son fils, tout en prenant un verre de Dézaley de derrière les fagots, en arrivèrent à me parler de l'« essuyette ». L'un et l'autre s'égaient fort à me conter les nombreuses mystifications auxquelles ce mystérieux instrument de vinification servit de prétexte.

Ce fut un jour un « brantare », qui s'en était allé quérir cet objet à l'autre bout du village. Il rapporta sur sa hotte deux longs tuyaux de poêle soigneusement enveloppés, dont la longueur obligeait chacun à se ranger pour faire place au porteur de ce chargement étrange. Est-il besoin de décrire l'ahurissement du pauvre naïf, quand il se rendit compte de la singulière mission dont on l'avait chargé.

Une autre histoire d'essuyette eut plus de succès encore, dans le village où elle s'est passée, à cause de la spirituelle façon dont furent mystifiés les mystificateurs eux-mêmes.

Profitant de la naïveté d'un jeune Suisse allemand, engagé pour les vendanges, un gros propriétaire, aussi avare que riche, envoya le jeune Confédéré chercher chez l'aubergiste de la loca-

lité, le traditionnel « essuyette ». Le jeune homme s'en fut, sans se douter de la plaisanterie dont il était l'innocente victime.

Il arrive à l'auberge et débite gravement son message au cafetier. Or, celui-ci était un homme d'esprit, qui gardait au patron du jeune homme une secrète rancune de sa ladrerie. Il eut bien-tôt trouvé la réponse qu'il fallait rendre à la singulière demande qu'on lui adressait. Sans paraître le moins du monde surpris, il fit asseoir le jeune commissionnaire, en lui disant qu'il allait faire le nécessaire. Il choisit une dizaine de bouteilles de son vin le plus cher, les emballa soigneusement dans la hotte, et la rendant ainsi garnie au jeune allemand :

— Voici, lui dit-il, l'« essuyette » qu'on t'a envoyé chercher. Tu diras à ton patron que la note est avec !!

BERT-NET.

Présentation. — Un vieux monsieur épousa sur le tard une dame plus du tout jeune, non plus, à qui depuis longtemps il faisait une cour assidue.

Un soir que les nouveaux mariés étaient au théâtre, une dame, assise non loin d'eux, demanda à sa voisine qui était la personne placée près du vieux monsieur.

— Comment, vous ne la connaissez pas ?

— Non, vraiment.

— Mais c'est l'histoire ancienne de M. Y.

Seus les armes. — Nous n'avons rien dit encore de l'*Album-souvenir des manœuvres du 1^{er} corps d'armée* (édité par la Société suisse de publications illustrées (*Patrie suisse*) et imprimé par Atar S. A., Genève).

Il n'est point trop tard pour en parler. Cette publication, fort bien faite de tout point, irréprochable pour le côté typographique, n'a rien perdu de son intérêt. Au contraire, cet intérêt augmente chaque jour. Le soldat qui a pris part aux manœuvres n'en pourrait garder souvenir plus agréable ; celui qui n'est plus ou qui n'est pas soldat, ne saurait se faire une idée plus exacte et plus vivante des dernières manœuvres qu'en parcourant cet album illustré.

Il est en vente partout, au prix de 2 fr.

L'EST BON POR ON IADZOU

FRANÇOIS, lou névao de l'asseuse Guegniet, étais gratta-papai pè Lodzena, l'iré on gai compagnon qu'amavé riré et fairé dei farces. On dzo ie réchoi onna lettra dé son onclliou ; l'ai desai que l'avai à faire pè Lodzena et coumeint n'iré pas retrouvé à la capitâla du que l'avai passa son écoula militaire deins les Chasseurs dé gautse, à la caserna numéro ion, à la Cité, l'avai pouéré dé se pèdre ao dè se fairé éterti avoué ti clio trams et clio automobiles, l'amèrira bein qué son névao l'accompagné pè lei tserriairés dé Lodzena. Va coumeint l'ai de. On s'arreindzé pou on dzo, lou névao demandé condzi à son maître et s'en va atteidré son onclliou Guegniet à la gara.

L'onclliou décheint dao train :

— Eh ! adieu, François.

— Adieu, onclliou, ça va te ?

— Alôo ! no volliein allâ vitou preindre on verré, que dit Guegniet, mè devant d'allâ, me foudrait bein mè souladzi on pou.

Et François meiné son onclliou deins lou petit cabustrat, io l'ai écrit : *Cabinets payants — hommes — 10 centimes*, et peindant que Guegniet étais ein train dé sé souladzi, clli farceu de François désé à la dama qu'etai ique :

— Voilà les dix centimes pour ce monsieur et puis vous lui donnerez trente centimes quand il sortira ; vous lui direz que c'est de cadeau. C'est pour faire une petite farce à mon oncle, mais ne vendez pas la mèche !

— Compris, que l'ai de la dama, qu'etai par dieu bein galèzè, ça va être rigolo.

Apri que l'onclliou s'est bein souladzi, l'a

voulli païi, coumeint l'étai dessu la porta d'eintraïe, ma la dama l'ai de :

— Ça ne coûte rien. C'est moi qui vous dois trente centimes ; c'est ce que nous appelons « le petit cadeau ».

— Ah ! que fa l'onclliou, merci bien, madame, vous devez avoi beaucoup de clients ; à revoi, au plaisir, je me recommande pou une autre fois.

Et l'asseuse Guegniet va retrouva son névao que l'atteindai su la plliace.

— Peins-té vè la quienta que m'arrevé, la dama m'a bailli treinta centimes : cadeau pour cadeau, que m'a de, l'est bein agréabliou.

— Mâ, ne sâ-tou pas, onclliou, qu'à Lodzena, l'est dinche qu'on fâ adi !

— Ein ci casse, que de l'asseuse, tatse vai dé me montra encora ion de elliau cabustrat et no zarrevérein à gagni noutrou dinâ.

L'est bon. Mon farceu de François meiné son onclliou dézo lou Grand-Pont io l'ai ia assebin ion de elliau « Cabinets payants ». L'asseuse né fa ni ion, ni dou, eintré, resté on momeint et vao rechailli dé la cabinette, mâ la dama l'ai de :

— C'est dix centimes, mossieu !

— Mais c'est vous qui me devez trente centimes, pou le petit cadeau, que fâ l'asseuse.

— Voyons, mossieu, ne plaisantez pas ; c'est dix centimes, comme pour les petits pains.

Et l'asseuse l'a du paï dix centimes.

— Ma fai, ne l'ai comprègnou pie rein, que dit l'asseuse à son névao, on m'a fai paï dix centimes !

— Ah ! l'ai dit lou névao, ti eintra ique po avai treinta, et te n'as pao-titré rein fai ?

— Bein su qué na !

— Adam, l'est que l'est : baillieint, baillieint, cadeau por cadeau et l'ai ia on compte automatique. On ne pao pa té payi po rein.

— Je n'avai pas chondzi à cein, que fâ Guegniet. Dineche ne l'ai ia pie rein à faire, qu'a payi noutron dinâ de ma catzetta.

MÉRINE.

EN ATTENDANT

Tous nos journaux ont annoncé le prochain achèvement du « Palais de la Paix », édifié, grâce à la munificence de M. Carnégie, entre la Haye et Schwenningen, en Hollande.

En attendant que l'on pende la crémaillère, un écrivain a été placé à la porte de ce nouveau palais, sur lequel on lit : « Entrée interdite ! »

Et les journaux d'ajouter en chœur cette réflexion : « Les circonstances, sans doute, n'ont point paru propices pour ouvrir le Temple de la Paix. »

« Palais de la Paix ! », « Temple de la Paix ! »

— avec des majuscules — tout cela est fort bien et nous y applaudissons ; mais tandis que les peuples n'ont pas placé fusils et canons dans les musées d'antiquités, ne serait-il pas plus exact et plus sage de baptiser tout simplement le nouveau palais de la Haye du nom modes'e de : « Refuge de la Paix ! » — avec des majuscules, également, cela va sans dire ?

Pour 1912. — Nous avons, samedi dernier, annoncé la venue du « Messager boîteux de Berne et Vevey », toujours si impatiemment attendu.

Avant lui, déjà, était apparu, beau premier, l'*Almanach Héritique*, créé, il y a six ans, par M. S. Henchoz, édité maintenant par M. L. Martinet, à Lausanne.

En dépit de l'affluence des almanachs — il en paït un ou deux nouveaux chaque année — celui-ci a trouvé d'emblée ses fidèles. Il est très bien compris et, de plus, très original. Il n'est pas comme les autres. C'est le grand mérite aujourd'hui, et la faveur du public va directement à ceux qui le possèdent. Un autre de ses mérites, non moins prisé, est qu'il ne coûte que 25 centimes. C'est dire que l'*Almanach Héritique* a toutes les qualités qu'on peut demander à un almanach.